



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 13 avril 2021

### **Travaux de la gare de Bordeaux : l'État apporte 4,7 millions d'euros supplémentaires grâce au plan France Relance**

Le ministère des transports vient de confirmer à la préfète de région **le versement d'une aide exceptionnelle de l'État de 4,7 millions d'euros dans le cadre du plan France Relance** pour la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la gare de Bordeaux Saint-Jean. Ces 4,7 millions d'euros viennent compléter les aides financières déjà mobilisées par l'État sur ce chantier (11 M€).

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, salue cette décision qui va permettre à SNCF Réseau de finaliser ces travaux indispensables au bon accueil des personnes handicapées à la gare de Bordeaux. **L'État verse au total 15,7 M€ sur un total de 34,3 M€.**

L'amélioration de la qualité d'accueil dans les gares est l'une des priorités du Gouvernement au même titre que l'amélioration de la qualité du réseau ferroviaire. Le plan France Relance consacre 4,7 milliards d'euros au soutien du secteur ferroviaire avec l'objectif d'offrir une alternative attractive et efficace au transport routier, tant pour les passagers que pour les marchandises.

### **Bureau de la communication interministérielle**

**Sophie Billa** : 06 07 62 05 99  
**Agathe Nougué** : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18  
[pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)



2, esplanade Charles-de-Gaulle  
2/2 CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex